



Sud CERA

Tél : 04-72-60-21-02

Port : 06-74-07-24-22

Solidaires Union Syndicale

SUD A SIGNÉ

Rien n'est parfait mais ...on n'est pas si loin des revendications décidées avec les salariés grévistes en AG.

La grève a payé ...

Un premier constat : la mobilisation importante et suivie des salariés a permis de peser dans la négociation. Notons l'absence remarquable et remarquable de la CGC.

Sans votre mobilisation, la Direction annonçait 4.56 % et les calculs auraient donné 0 % sans l'accord signé il y a 3 ans.

SUD pense avoir tiré un maximum de l'intéressement 2015 à hauteur de 9.12 % augmenté de la prime selon niveau salaire (600, 400 ou 200 euros).

Pour SUD, une des mesures pérennes pour les revenus les plus modestes (T3 avec 26 200 € au bout de 2 ans d'ancienneté) est une mesure supplémentaire que nous défendons depuis plusieurs années.

SUD exige une négociation sur les salaires minimums TM4 et TM5 ainsi que l'intégration partielle ou totale de la part variable dans la rémunération fixe.

L'accord en bref

1- Intéressement :

Des mesures pour l'ensemble des salariés et des mesures pour les salariés les plus modestes.

Un intéressement à 9.12% + Prime (versée sur la paie du mois d'avril)

- 600€ bruts pour les salariés dont le salaire est inférieur ou égal à 32 000€ bruts,
- 400€ bruts pour les salaires supérieurs à 32 000€ et inférieurs à 42000€ bruts
- 200€ bruts pour les salaires supérieurs à 42 000€ bruts jusqu'en CM9 et rien au-delà.

2- Partie rémunération :

Des évolutions du salaire annuel d'un minima 26200€ pour les T3 (ancienneté 2 ans) et 37 000€ pour tout salarié occupant un emploi de la catégorie « cadre ».



3 – Quelques mesures anecdotiques :

Un jour de congé supplémentaire : samedi 12 novembre.

Prise en charge des frais de parking « relais » à hauteur de 50 à 60% pour les salariés ayant un abonnement SNCF.

Réduction de la franchise kilométrique à 10kms pour les frais de déplacement professionnel, pour les personnes utilisant leur véhicule personnel.

Sud déplore l'attitude de la direction qui a choisi encore cette année le bras de fer dans son approche de la négociation.

Votre mobilisation a permis des avancées pour l'ensemble des salariés.

La mobilisation de tous en agence ou au siège restera nécessaire à l'avenir, que l'on soit cadre ou, pas pour pouvoir négocier avec la direction.

Et au fait Mme Paix...*mais comme le dit un certain chanteur*

Mais t'étais où ? pas là ! t'étais pas là ... mais t'étais où ?

J'adhère au Syndicat SUD BPCE CERA

NOM PRENOM

SEXE DATE DE NAISSANCE NUMERO DE SALARIE

EMAIL

ADRESSE PERSONNELLE

NOM DE L'ENTREPRISE

FONCTION CLASSIFICATION

COTISATION MENSUELLE (0,40% DU SALAIRE NET)

JE M'ENGAGE A PAYER MA COTISATION.

Le à

SIGNATURE :